



MR12401A

MASTER Niveau 7

Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux

OBJECTIFS

Former des cadres aptes à gérer et administrer un établissement sanitaire ou médico-social.

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier et appliquer les disciplines de la gestion d'entreprise et des connaissances très spécifiques au secteur de la santé ;
- Acquérir les compétences nécessaires aux fonctions de direction d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, dans les domaines suivants : gestion, comptabilité, finance, droit public et privé, systèmes d'information, organisation, ressources humaines ;
- Élaborer et conduire la stratégie d'un projet d'établissement ou de service ;
- Manager et gérer les ressources humaines ;
- Gérer les services économiques et logistiques et la pérennisation financière ;
- Gérer le système qualité d'une structure sanitaire, sociale ou médico-sociale.

DÉBOUCHÉS

- Responsable ou directeur d'établissement (privé ou public) dans les secteurs sanitaire, médico-social et social ;
- Responsable d'un service dans le domaine sanitaire et médico-social ou dans un établissement partenaire.

Ce parcours permet d'accéder également aux fonctions de responsabilité dans un réseau social. Cette formation permet d'exercer des fonctions de chargé de mission ou de consultant spécialisé dans le domaine de la gestion ou le domaine juridique liés au secteur sanitaire et médico-social.

PUBLICS

- Salariés en activité ou en reconversion professionnelle ;
- Jeunes de moins de 30 ans (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage) ;
- Jeunes de moins de 26 ans et/ou demandeurs d'emploi (dans le cadre d'un contrat de professionnalisation).

PRÉREQUIS

Le master s'adresse principalement :

- aux titulaires d'un diplôme bac + 3 (Licence Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux) Cnam, licence universitaire ou diplôme de même niveau homologué ou reconnu équivalent dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du master.
- aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac + 3 dans un domaine de formation compatible avec le master, bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES).

L'entrée en M1 fait l'objet d'une sélection quelle que soit la formation antérieure.

L'entrée en M2 pour les titulaires d'un autre M1 que celui du Cnam ou d'un autre diplôme est également soumis à sélection.

DURÉE / ORGANISATION

- La formation est organisée en alternance sur 2 années, à raison d'une semaine par mois en moyenne. Le reste du temps se déroule en entreprise.
- La formation est organisée pour partie à distance (15 %). Une solution permettant de diminuer les déplacements, gagner du temps tout en bénéficiant de l'expertise du Cnam en matière de formation à distance..

LE DIPLÔME

Intitulé officiel : Master Droit, économie et gestion mention management sectoriel parcours Gestion des établissements sanitaires et médico-sociaux. Diplôme délivré par le Cnam.

TARIFS

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage :

- la formation est gratuite pour l'alternant et les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'entreprise (via son Opco, opérateur de compétences) ;
- vous bénéficiez d'une rémunération ;
- vous obtenez une expérience professionnelle et un diplôme.

Pour les salariés

Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : dispositif Pro-A, compte personnel de formation (CPF), plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, CPF de transition...

Conditions tarifaires pour les entreprises précisées sur notre site :

<https://bit.ly/CnamTarifAlternance>



PROGRAMME

959 heures

1^{ÈRE} ANNÉE (455 HEURES)

- EGS150** Gestion des ressources humaines et stratégiques en établissements sanitaires et médico-sociaux (8 CR)
- EGS151** Comptabilité et analyse financière des établissements de santé (8 CR)
- EGS152** Panorama du système de santé et des établissements sanitaires et médico-sociaux (8 CR)
- EGS153** Problématiques juridiques dans les établissements de santé (8 CR)
- EGS154** Management des organisations de santé (8 CR)
- EGS155** Introduction à la e-santé et aux systèmes d'information dans les établissements de santé (4 CR)
- EGS156** Comptabilité analytique des établissements de santé (4 CR)
- UASAO5** Projet de fin d'études (12 CR)

2^E ANNÉE (504 HEURES)

- EGS215** Qualité, certification et gestion des risques (6 CR)
- EGS217** Conduite du changement dans les établissements de santé (6 CR)
- EGS218** Systèmes de santé et cadre juridique des établissements (6 CR)
- EGS219** Contrôle de gestion et pilotage (6 CR)
- EGS220** Systèmes d'informations et e-santé (6 CR)
- EGS222** Stratégie des établissements (6 CR)
- EGS232** Fondamentaux d'économie de la santé (6 CR)
- EGS244** Prospective en santé (6 CR)
- LSF100** Introduction à la langue des signes française (LSF) et à la culture sourde (6 CR)

Retour d'expérience : Séances de retours d'expérience intégrées au planning. Ces temps de formation permettent d'effectuer un partage d'expérience suite à la période d'activité en entreprise et de faire le rapprochement entre les connaissances abordées en cours avec le vécu professionnel

Programme détaillé des modules, conditions d'expérience professionnelle et de délivrance du diplôme accessibles sur notre site avec le code diplôme MR12401A - Code RNCP : 35911

L'équipe pédagogique est dûment agréée par les responsables nationaux de la formation (référentiel national), ce qui constitue une reconnaissance officielle de leur expertise et de leur capacité à dispenser une formation de qualité.



Candidatez en ligne

Rendez-vous sur <http://bit.ly/CandidatureCnam>

Délai d'accès. Déposez votre candidature dès janvier afin de bénéficier de notre accompagnement à la recherche d'entreprise, jusqu'au démarrage de la formation.



Pourquoi choisir le Cnam ?

Les enseignants :

89 % de professionnels aguerris,
11 % d'universitaires experts

L'appui à la recherche d'entreprise :

ateliers, job datings, des conseillers en contact avec les entreprises

Taux de réussite à l'examen :

formation non encore évaluée.

Retrouvez les indicateurs de résultats sur notre site :

<http://bit.ly/CnamIndicateurs>

Méthodes mobilisées :

Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité d'enseignement ou d'activité fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Etablissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité :

Les formations du Cnam Pays de la Loire sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à votre accompagnement (handi@cnam-paysdelaloire.fr).

Nantes

nantes@cnam-paysdelaloire.fr

02 40 16 10 95

www.cnam-paysdelaloire.fr